



Accusé de vol à tort pour un matériel payé

Par **Chris57600**, le **20/08/2011** à **14:47**

Bonjour,

Je vous explique la situation...

J'ai été embauché en tant que Directeur de Magasin dans une grande enseigne régionale.

Hors durant les soldes, mon magasin formateur (magasin A) vendait des Ipad à 249,00 €.

Je décide d'en prendre 2 (un pour moi et l'autre pour le cadeau de mariage de ma soeur).

Hors entre temps j'ai eut mon ordre de mission sur un autre magasin (magasin B).

Mon Tuteur d'intégration (qui est le Directeur du magasin formateur soit Magasin A), venait souvent me voir, et je lui parle des Ipad, il me dit que si je prend les 2 il me fait un prix (220€ l'Ipad, soit 440 € les deux).

Il me demande de lui ramener l'argent le lendemain qu'il s'occupe de l'encaissement et du transfert.

Je vais retirer l'argent (en Espèces à ma banque, relevé de compte qui prouve le retrait) et lui remet comme prévu l'argent le lendemain en liquide, hors il n'a pas les Ipad sur lui et me dit qu'il est en congé, et que je dois les récupérer sur le Magasin A et faire un bon de transfert, et qu'il s'occupe du reste.

1 semaine plus tard, pour une raison floue, je suis convoqué par le responsable de secteur le Mercredi matin (après avoir mis en place mes rayons etc....)

Dans le Bureau, le responsable de secteur et le directeur du magasin A.

On me dit qu'ils ne sont pas satisfaits de mon travail, que je ne convient pas et qu'ils veulent mettre fin à ma période d'essai.

Puis à la fin le responsable de secteur me dit (j'ai entendu que vous avez des Ipad, vous comptez les payer quand ???)

La inquiète ne comprenant pas ce qui se passe, je me dis que le Directeur du Magasin A n'a pas prévenu pour les Ipad, je décide de dire que je m'arrangerai avec le Directeur de magasin.

Je tourne la page, pensant que la situation est réglée.

Et la semaine dernière convocation au commissariat de police, le directeur du magasin A a porté plainte pour vol

On me demande de restituer les Ipad.

Quels sont mes recours et surtout, je risque quoi, mes seules preuves:

- _ Relevé de compte du retrait.
- _ Directeur de Magasin qui est passé me voir durant ses congés (ce qui prouve qu'il comptait récupérer quelque chose).

Par contre pas de facture, juste un bon de transfert intra magasin.

J'ai offert un Ipad pour le mariage de ma soeur je me vois mal le récupérer et lui dire, on m'accuse de vol, désolé

....rnC'est urgent, merci de me répondre rapidement si possible